

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Lannes de Montebello, Adrien Jean (1851-1935)
Auteur(s) secondaire(s)	Ministère du commerce, de l'industrie et du travail
Titre	Exposition internationale de Milan 1906? : Section française?. Groupe XIII, Galerie du travail
Adresse	Paris : Comité français des expositions à l'étranger : M. Vermot, éditeur, 1910
Collation	1 vol. (58 p.), 27 cm
Nombre de vues	62
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 645 (6)
Sujet(s)	Exposition Internationale (1906 ; Milan, Italie)
Thématique(s)	Expositions universelles
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	01/03/2023
Date de génération du PDF	01/03/2023
Permalien	http://cnum.cnam.fr/redir?8XAE645.6

Pal-3

8⁰ Loe 645-6

MINISTÈRE DU COMMERCE
DE L'INDUSTRIE & DU TRAVAIL

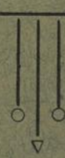
Exposition Internationale de Milan 1906

SECTION FRANÇAISE
— Groupe XIII —
— Galerie du Travail —



— RAPPORT —

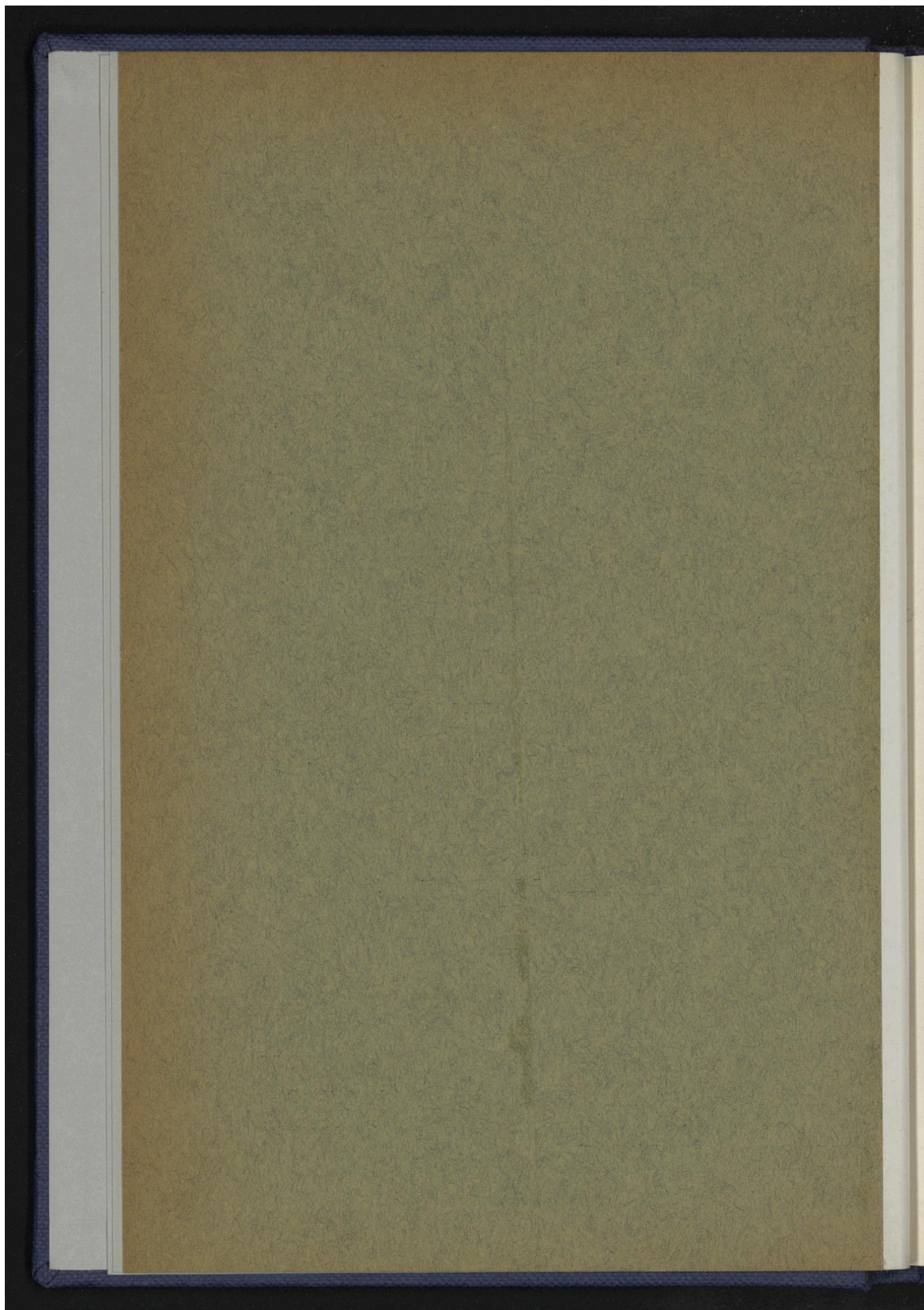
— PAR —
— M. LANNES —



— COMITÉ FRANÇAIS —
DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
— Bourse de Commerce —
— Rue du Louvre —
— Paris —
— 1910 —



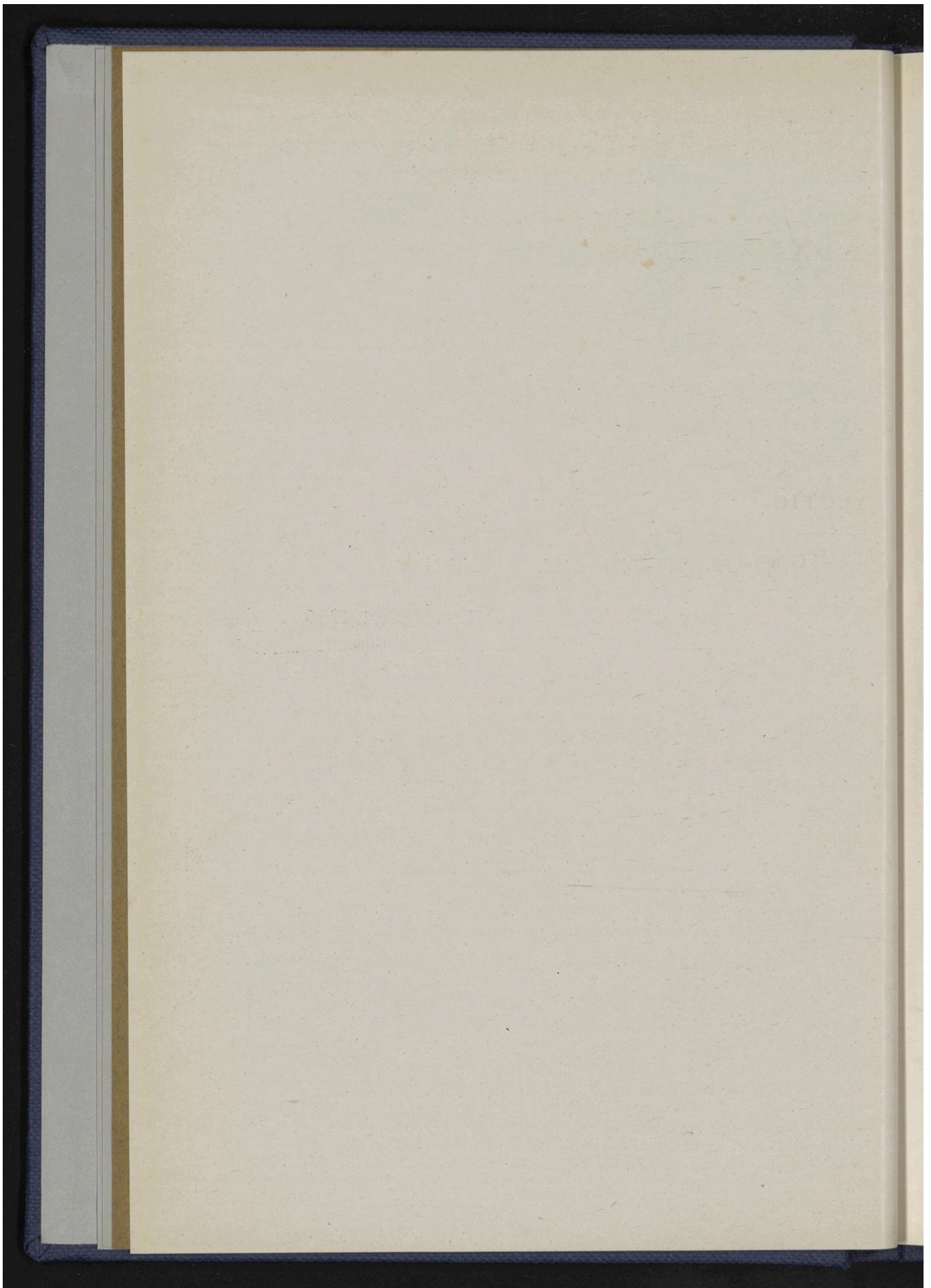
— M. VERMOT... —
— ... Éditeur ... —



Droits réservés au [Cnam](#) et à ses partenaires

EXPOSITION INTERNATIONALE

DE MILAN 1906



8^o Dec 645-6

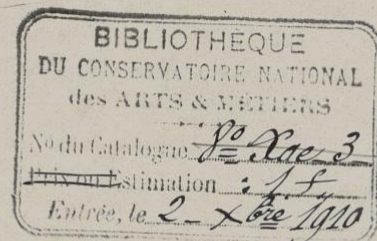
MINISTÈRE DU COMMERCE
DE L'INDUSTRIE & DU TRAVAIL

Exposition Internationale de Milan 1906

SECTION FRANÇAISE

— Groupe XIII —

— Galerie du Travail —



— RAPPORT —

— PAR —

— M. LANNES —

— COMITÉ FRANÇAIS —
DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

— Bourse de Commerce —

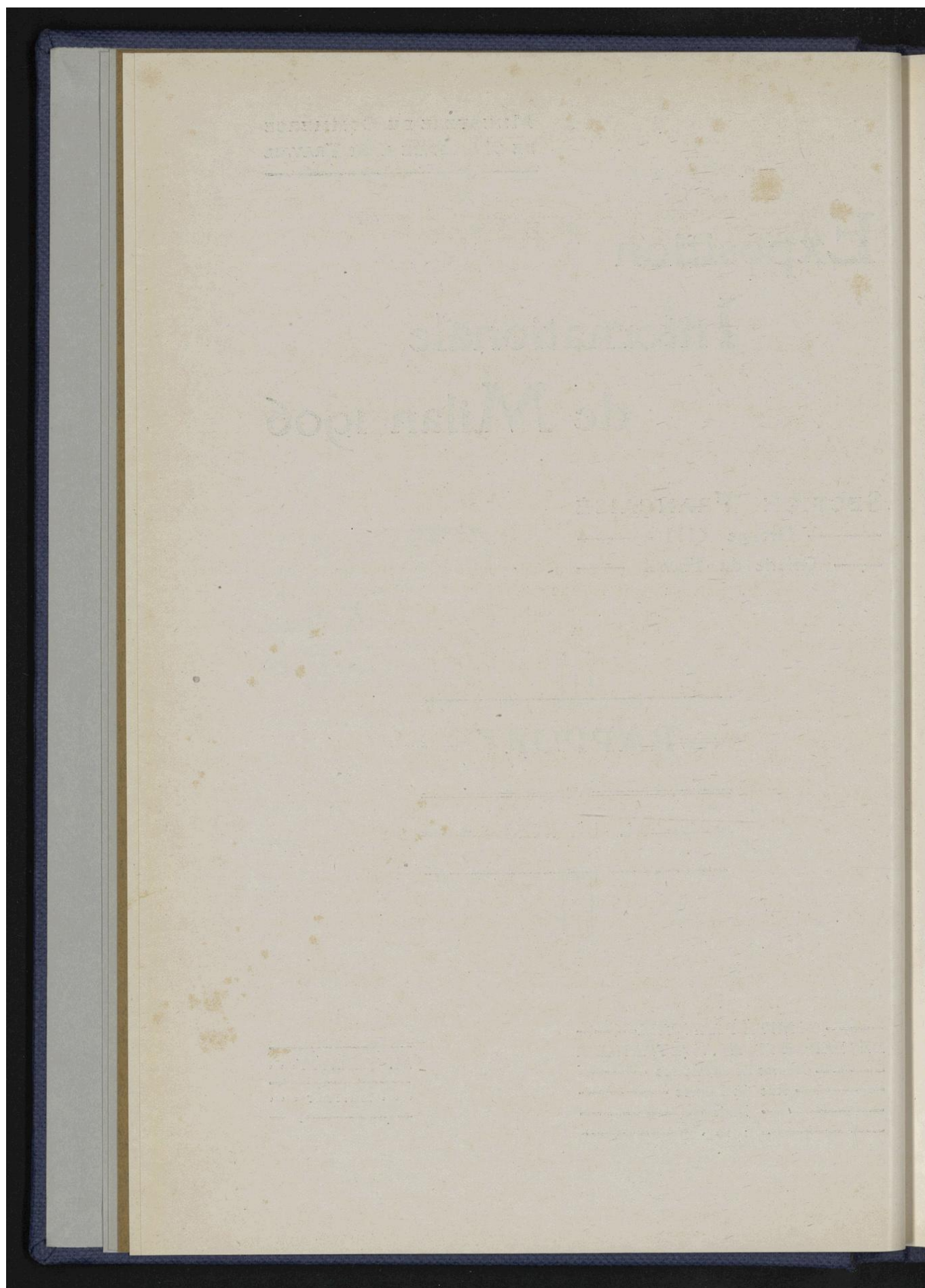
— Rue du Louvre —

— Paris —

— 1910 —

— M. VERMOT... —

... Éditeur ...





AVANT-PROPOS

Lorsque le gigantesque travail du percement du Simplon fut en bonne voie et qu'on sentit qu'il ne s'agissait pas d'une entreprise téméraire, quelques esprits hardis eurent l'idée de célébrer l'inauguration de cette nouvelle artère de vie mondiale par une grande manifestation industrielle.

C'est de là qu'est née l'Exposition de Milan.

Avec un sentiment très exact de la note qu'il convenait de donner à cette nouvelle glorification de l'activité humaine, il fut décidé que l'Exposition comprendrait les voies et moyens de transport.

L'idée excellente trouva un accueil favorable, les initiatives se groupèrent rapidement, le projet prit corps.

Les premières difficultés surgirent lorsqu'il fallut fixer une date précise; car les travaux du Simplon, s'ils réalisèrent les espérances de ceux qui avaient conçu le projet, trompèrent les calculs de ceux qui en avaient fixé la durée. Des accidents et des surprises retardèrent les travaux et, de mois en mois, on voyait s'éloigner le moment où la voie souterraine serait entièrement débouchée.

Cette attente dura deux années et recula d'autant la date d'ouverture de l'Exposition. Ce ne fut que lorsqu'on eut la certitude que l'année 1906 verrait le percement total que l'on fixa à cette même année l'Exposition qui la célébrerait.

Pendant ce temps, le projet d'Exposition mûrissait et ralliait de nouveaux adhérents; aussi, petit à petit, glissant sur la pente fatale des concessions, faisait-on accueil à des bonnes volontés

voisines du programme primitif. Ce régime des concessions fit constater, lorsqu'arriva l'échéance, que l'on ne pouvait plus refuser personne. L'exposition particulière aux transports, mais internationale par la participation de presque toutes les nations, finit par devenir universelle, en fait, si elle n'a pas eu ce titre.

Cette particularité a eu plusieurs inconvénients. Le premier, c'est que la belle place d'Armes, qui devait contenir tous les exposants, est vite devenue insuffisante; il a fallu empiéter sur les terrains voisins. Ultérieurement, de nouvelles demandes ont obligé à chercher un autre emplacement. C'est le Parc qui a été choisi et, soit dit en passant, il a été un fort joli cadre pour les pavillons qui y ont été édifiés.

Mais l'extension incessante du nombre des exposants a montré l'impossibilité de les réunir dans un local unique. Des exigences se sont fait jour auxquelles on n'aurait pu répondre, et l'on a dû prévoir des pavillons s'ajoutant aux pavillons pour pouvoir satisfaire toutes les demandes. L'on a dû modifier les groupements; subdiviser, fractionner ces groupements, et en arriver à éparpiller l'attrait et à diminuer l'intérêt.

De plus, certains exposants que l'on rencontre dans toutes les Expositions Universelles, trompés par le titre primitif, mal renseignés peut-être sur l'importance de cette manifestation, n'ont pas cru devoir y prendre part.

Le Comité lui-même, peu préparé aux conséquences de cette extension croissante, s'est trouvé débordé pour faire contenir l'œuvre qu'il avait couvée dans le cadre que la situation lui imposait.

Sans qu'il entre dans mon esprit l'intention de faire une critique du Comité Directeur Italien, je ne peux pas m'empêcher de constater qu'un certain malaise a paru peser sur son œuvre; et, tout en lui accordant le mérite de ce souci exagéré des résultats, je me demande si la cause n'en serait pas peut-être à la place un peu trop importante donnée aux préoccupations financières.

Il ne faut pas perdre de vue que des exigences trop grandes, une rigueur excessive peuvent rendre très pénible la tâche des mandataires, ajoutant aux difficultés, grandes parfois, d'une installation où l'imprévu joue un très grand rôle.

Les organisateurs des expositions doivent toujours se pénétrer, devant les dépenses à engager par les exposants, devant les efforts que ceux-ci ont à faire pour la réalisation de leurs projets, qu'ils

doivent rendre agréable la situation à ceux qui viennent par leur présence et par leurs produits, ajouter de l'intérêt à l'entreprise.

Pour nous, les exposants ne sont pas des importuns que l'on oblige, mais des amis qui rendent aux organisateurs le service d'embellir l'œuvre d'intérêt général qu'est une Exposition.

Le réveil industriel de l'Italie et son réveil commercial, qui en a été la conséquence, ont fait de ce pays un vaste champ d'action. Les facilités d'accès qui ont suivi les percements successifs du Mont-Cenis et du Saint-Gothard ont été mises au service du développement un peu trop rapide du commerce. Aussi, lorsque le percement du Simplon a développé encore les facilités d'échange et que l'Exposition de Milan a nécessité une importation considérable de marchandises, l'outillage s'est trouvé insuffisant : outillage matériel et outillage fixe qui ne s'improvisent pas. On ne double pas les voies de chemins de fer sans de longues années de préparation et d'exécution ; on ne trouve pas disponibles des locomotives et des wagons dans les ateliers des constructeurs. Il en est résulté pour l'Exposition une difficulté d'arrivée et un encombrement de voies qui ont entraîné des retards considérables dans la livraison des marchandises.

Ces retards et les difficultés qui en ont été la conséquence ne peuvent pas être imputés à l'Administration de l'Exposition, car elle en a été victime elle-même. Le fait de ce développement subit, qui est tout à l'honneur de notre sœur latine, n'en a pas moins été un obstacle qui a lourdement encombré la voie du succès, dès le début même de l'Exposition.

Quelles que soient les conditions particulières qui ont influé sur la décision des exposants, il faut reconnaître que des abstentions regrettables se sont produites et que la participation des diverses industries n'est pas en rapport avec la production de chaque pays.

C'est pour cela que le jugement à porter sur l'Exposition de Milan ne comporte pas de conclusions définitives, ni sur l'état actuel de l'industrie en général, ni sur la situation relative de chacune des industries chez les diverses nations, même de celles qui étaient représentées.

La France a participé officiellement à l'Exposition par une subvention de 400.000 francs et la nomination d'un Commissaire Géné-

ral, M. Marcel Jozon, ancien Directeur de la Navigation au Ministère des Travaux Publics et Vice-Président du Conseil général des Ponts-et-Chaussées, et en chargeant le Comité Français des Expositions à l'Etranger d'organiser la Section Française.

C'est ce groupement qui a désigné au choix du Ministre du Commerce, le Comité d'organisation puisé dans son sein composé de :

<i>Président :</i>	M. MAGUIN (A.).
<i>Vice-Président :</i>	M. BELLAN (Léopold).
<i>Secrétaires généraux :</i>	MM. LAMAILLE (Geo), MANAUT (Frédéric).
<i>Rapporteur général :</i>	M. GERVAIS (A.).
<i>Rapporteur général adjoint :</i>	M. DREYFUS-BING (Paul).
<i>Trésorier :</i>	M. HOLLANDE (Jean).
<i>Secrétaires :</i>	MM. BRACH (Achille). MASURE (Auguste).
<i>Membres :</i>	MM. DUPONT (Émile), SANDOZ (G.-Roger), KESTER (Gustave).
	MM. ANCELOT, ASTIER, AUCOC, BELIN, BÉQUET, BLIN (E.), BOURGEOIS (P.) BRALLY, CHATENAY, CHEYSSON, DEBAIN, DEHAITRE, DEMARIA, DESPRET, DOMANGE (H.), DURANDY, FAURE (J.-A.), FRIÉSÉ, GANNE, DE GRIÈGES, HACHETTE (L.), HAMELLE, HARANT, HETZEL, HOLZSCHUCH, JABOEUF, JEANTAUD, JOUANNY, JOURDAIN (Frantz), LAYUS (Lucien), LEFEBVRE (G.), LEPRINCE (D ^e Maurice), LESEUR, (F.), LOREAU (A.), MASCURAUD (A.), MERCIER (H.), PERDOUX, PILLIARD, PINARD, PIREL (L.), PLASSARD, PLUMET, RAINGO, RIVES (G.), SARTIAUX (E.), SAUVAN, TURPIN, VACHER (M.), VAUZELLE (E.), VIGER (Albert), VILLEMINOT (L.).

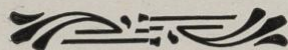
Architecte en chef :

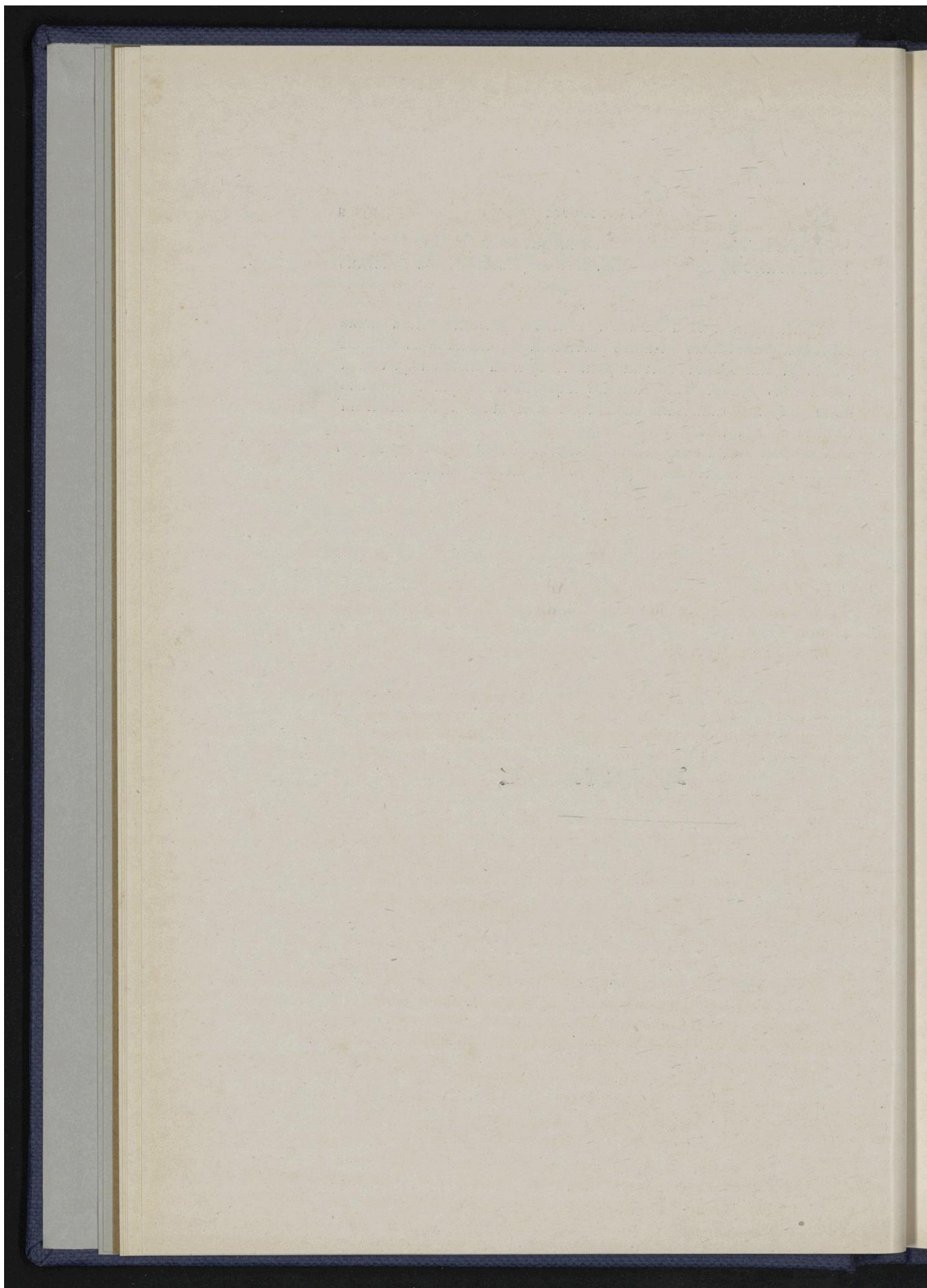
M. DE MONTARNAL (E.-J.)

*Administration :*MM. ESTIEU (Maurice), DE BREVANS
(E.).

La participation de la France a été très importante; elle a même été remarquable dans certaines parties. Nous allons nous occuper ici de la Galerie du Travail pour remplir la mission qu'a bien voulu nous confier M. le Ministre du Commerce, par l'entremise de M. JOZON, Commissaire Général, et de M. MAGUIN, Président du Comité d'Organisation.

Notre but sera atteint, si les exposants peuvent y puiser quelques conseils pour le présent et quelques indications pour l'avenir.







ADMISSION

Le Bureau du Comité Français d'Admission pour la Galerie du Travail qui représentait le Groupe 13, divisé en six catégories, était composé de

Président : M. HAMELLE.

Secrétaire : M. GANNE.

Trésorier : M. DOMANGE.

Le travail préparatoire ayant donné quelques espérances sérieuses, et aussi quelques adhésions formelles, il fut possible de convoquer les premiers adhérents pour constituer définitivement le Comité. La séance d'inauguration eut lieu le 12 janvier 1906, sous la présidence de M. MAGUIN, Président du Comité Français de l'Exposition de Milan.

Cette date peut paraître tardive; mais si l'on tient compte de l'indécision des personnes que l'on appelle à prendre part à une œuvre dont on ne connaît que les grandes lignes et de la difficulté qu'a eue le Comité pour obtenir des renseignements précis pour les transmettre aux adhérents conditionnels, on ne peut adresser le moindre reproche au Bureau.

Son activité, au contraire, a eu lieu de s'exercer car les adhésions sont rares qui parviennent à la lecture d'avis ou de circulaires; la presque totalité n'est obtenue qu'à la suite de démarches personnelles, souvent plusieurs fois répétées.

Peut-on se plaindre de la Commission d'organisation nommée

par le Comité Italien? Nous le craignons, quoique sa tâche fut très difficile.

Le programme qui lui était tracé, était à la fois très vaste dans sa conception, et très rigoureux dans le règlement qui l'accompagnait, tout en faisant aux organisateurs une part peut-être trop large pour l'appréciation du mérite des exposants à admettre.

Il faut toutefois reconnaître que le Comité Italien s'est inspiré de ce programme plutôt qu'il n'en a appliqué la lettre; mais il est facile de se rendre compte que certaines hésitations ont pu se produire de la part des exposants qui ne voulurent pas risquer à la légère des frais d'installation importante sous la menace de ce règlement.

Pour l'organisation définitive du Comité Français de la Galerie du Travail, l'on se trouvait en présence de six catégories désignées au programme comme suit :

Première Catégorie.

Composée de deux Groupes : 46. — Arts graphiques; 47. — Papier.

Deuxième Catégorie.

Composée de deux Groupes : 48. — Travail des métaux; 49. — Travail du bois.

Troisième Catégorie.

Un seul Groupe : 50. — Céramique et verre.

Quatrième Catégorie.

Trois Groupes : 51. — Industrie de la soie; 52. — Filature et tissage du coton et de la laine; 53. — Machines et produits des arts textiles.

Cinquième Catégorie.

Un seul Groupe : 54. — Travail du cuir.

Sixième Catégorie.

Deux Groupes : 55. — Industries alimentaires; 56. — Industries chimiques.

Malheureusement, le petit nombre d'adhérents ne permettait pas de créer un groupe spécial pour chaque catégorie. Le Comité s'est donc borné à se diviser en deux sous-groupes comprenant chacun trois catégories et placés sous la présidence respective de deux Vice-Présidents : MM. DEHAÏTRE, MICHAUD-MARINONI.

Au cours de cinq séances, le Comité eut à examiner beaucoup de questions délicates et à régler de nombreux points de détails, pour certains desquels il fallait obtenir des précisions du Comité Italien : emplacements, force motrice, gardiennage, etc...

Entre temps, M. DE MONTARNAL, architecte de la Section française, rapportait de ses voyages à Milan le résultat de ses entrevues avec le Comité exécutif pour l'obtention des surfaces nécessaires et des emplacements les mieux appropriés aux demandes de chacun.

De là encore sont venues quelques défections de la part de ceux qui n'ont pu obtenir l'emplacement convoité ou la surface sollicitée.

Le Comité a eu à examiner 55 demandes d'admission, et son travail se résume par :

- 28 Admissions définitives devenues effectives;
- 17 Admissions dont les titulaires ont retiré leur demande;
- 4 Refus;
- 6 Renvois à d'autres Classes.

Comme dans tous les Comités d'Admission, la plus grosse difficulté à vaincre est venue du retard apporté par les exposants à adresser leur demande définitive comportant désignation de l'emplacement nécessaire. Car le lotissement ne peut se faire que d'après l'ensemble des demandes et toute modification tardive amène nécessairement une perturbation dans les plans généraux, nuit à l'harmonie de l'ensemble et risque de faire des mécontents. Et le retard d'un seul paralyse le travail d'ensemble.

Les hésitations sont compréhensibles, surtout en présence de règlements rigoureux, mais il est bon d'insister sur l'intérêt qu'il y a à hâter les demandes avec une grande précision de détails et il est indispensable de se montrer ferme pour les refus à opposer aux négligents.

La tâche financière du Comité s'est trouvée simplifiée par la prudence qui a présidé à ses décisions.

Les emplacements, tarifés par le Comité Italien à 10 francs le mètre carré jusqu'à 20 mètres et 5 francs le mètre carré au-dessus de 20 mètres, étaient uniformément taxés à 25 francs par le Comité général français. Le Comité de la Galerie du Travail avait donc à tabler sur 25 francs par mètre. Mais il a dû adresser de bonne heure une demande générale en se basant sur les espérances que faisaient naître les premières démarches et en prévoyant l'aléa de ne pas les réaliser. C'est ce qui a motivé le prix de 100 francs le mètre carré qu'il a fixé pour les participants.

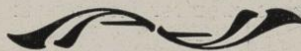
Sur les 1.467 mètres de surface payés au Comité Français, 956 m. 90 ont été occupés et payés par les exposants; le reste étant représenté par les passages ou inoccupé.

En plus du terrain, le Comité n'avait d'autres charges que le gardiennage et les frais généraux d'administration; aussi a-t-il pu rembourser aux exposants environ 60 p. 100 du prix consigné, ce qui a réduit la dépense à 40 francs par mètre carré. Ceci sans tenir compte d'un remboursement ultérieur fait par le Comité Français.

Il est vrai que les aménagements de maçonnerie, de menuiserie, etc., sont restés à la charge de chacun, ce qui d'ailleurs était naturel, ces frais étant très variables, chaque machine comportant une installation différente et exigeant parfois pour son fonctionnement des installations secondaires d'eau, de gaz, de vapeur.

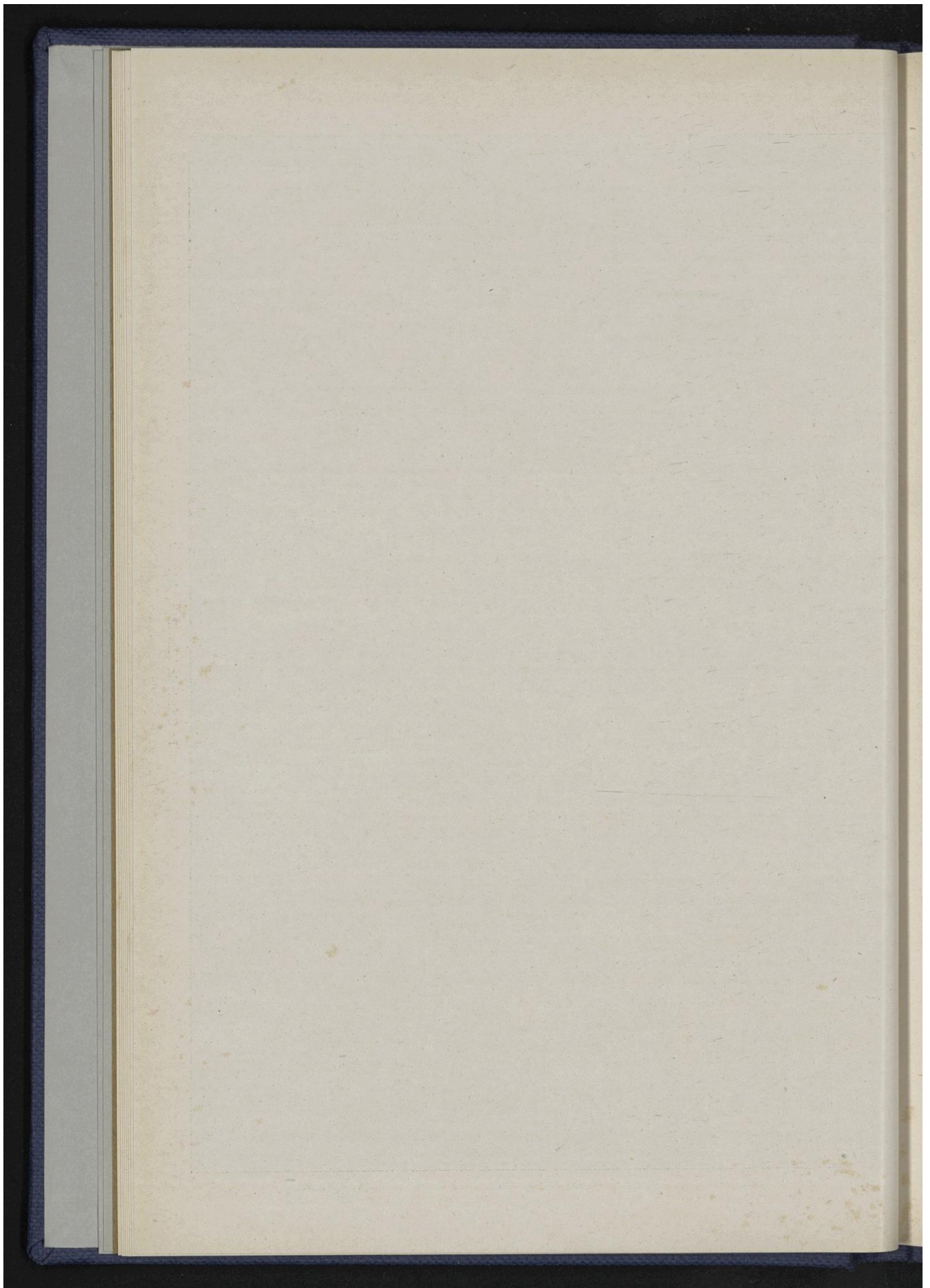
Le chiffre extrêmement réduit auquel est revenu le mètre carré de terrain : 40 francs, est certainement le plus bas auquel on ait jamais payé les emplacements d'une exposition, surtout si l'on considère que le Comité Français prélevait déjà 25 francs par mètre.

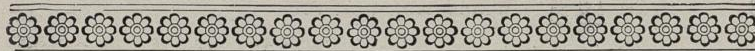
Cela tient aux économies réalisées par le Comité de la Galerie du Travail. Son Président, M. HAMELLE, a supporté de ses deniers personnels la majeure partie des frais généraux : déplacements, voyages, etc., et ses Collègues n'ont également réclamé aucune indemnité pour ces dépenses assez élevées, faites pour la Collectivité.





La Galerie du Travail (façade).





INSTALLATION GÉNÉRALE

La Galerie du Travail est installée dans l'un des pavillons les plus importants de l'Exposition.

Le bâtiment lui-même est d'une architecture élégante comme ensemble et assez grandiose d'aspect. La porte principale, d'un cintre hardi, se trouve placée au sommet d'un petit mouvement de terrain qui en dégage heureusement les abords.

Cette porte donne accès à une sorte de grand vestibule surmonté d'un dôme, motif principal de l'édifice, d'une conception très heureuse.

C'est de là que partent la galerie centrale, en face, et deux galeries latérales qui, se prolongeant en suivant les faces d'un quadrilatère, vont se rejoindre à l'extrémité de la galerie centrale.

En se développant, ces galeries latérales forment deux cours, contiguës à la galerie centrale, au centre desquelles sont installées divers pavillons : soierie, tabacs, verrerie.

La surface couverte est de 23.000 mètres carrés sur lesquels un quart environ sont pris par les passages laissant 16.500 mètres carrés à la disposition des exposants.

Au point de vue des nationalités, voici la répartition des emplacements, en chiffres ronds :

France.....	1.500 mètres carrés.
Allemagne	2.100 — —

Angleterre.....	700	mètres carrés
Suisse.....	2.000	— —
Italie.....	10.000	— —

Il est bon de remarquer toutefois que ces chiffres ne sont pas rigoureux car un grand nombre de machines ne sont pas exposées par leurs constructeurs; elles figurent pour faire juger leur travail. Et comme elles sont mises en œuvre par des maisons italiennes, acquéreurs ou représentants, c'est à l'Italie que les attribue le catalogue.

En ce qui concerne la France, le règlement applicable aux exposants de la Section Française porte :

Art. 12. — Aucun produit étranger ne pourra être exposé dans la Section Française ou ses annexes; aucun produit français ne pourra être exposé en dehors de la Section Française ou de ses annexes.

(Il est regrettable que cette précision ne figure pas pour chaque pays, avec le règlement de l'exposition elle-même).

De plus, chaque nation paie une surface qui comprend des passages de service, dont l'importance est variable.

Les chiffres ci-dessus ne sont donc que des indications dans lesquelles il ne serait pas possible de trouver les éléments d'une statistique sérieuse.

A l'entrée du Palais du Travail, à droite de la porte principale, se trouvent les bureaux de l'ingénieur où une permanence a permis d'obtenir à toute heure les renseignements demandés sur la Galerie,

L'auteur de ces lignes est heureux de l'occasion qui lui est offerte de remercier M. l'ingénieur Alfredo MORONE, secrétaire chargé de ce service, de l'accueil toujours bienveillant qu'il a reçu de lui et de l'empressement qu'il a mis à lui fournir les documents et renseignements qui lui étaient nécessaires.

C'est dans ce bureau qu'un service de contrôle et de surveillance, également en permanence, a fonctionné d'une façon parfaite quoique parfois avec une rigueur excessive dont nous aurons à parler plus loin.

A gauche de la porte principale, on avait eu l'excellente idée d'installer un salon de lecture non pour les désœuvrés mais pour ceux qui voulaient s'instruire. Le salon était alimenté par 140 Revues techniques embrassant toutes les branches industrielles : génie

civil, gaz, bois, teinture, tabac, céramique, papier, imprimerie, etc., etc., en provenance de toutes les nations.

L'idée était ingénieuse et le résultat paraît assez satisfaisant puisque sur 600 demandes 140 avaient eu une réponse satisfaisante.

La France était représentée faiblement : seulement 22 de ses journaux ou revues techniques étaient offerts à la curiosité des lecteurs.

Voici d'ailleurs par nationalités le détail de ces 140 publications ; certains chiffres donneront à réfléchir :

Allemagne	24
Amérique du Nord	32
Angleterre	12
Autriche-Hongrie	5
Danemark	1
Espagne	4
France	22
Italie	19
Suisse	3

Malheureusement, ce salon, ayant son entrée un peu masquée sur le côté, n'attirait pas l'attention, et il était trop délaissé.

Pour cette Galerie du Travail, on avait dû prévoir la force motrice, ne pouvant pas exiger de chaque exposant qu'il installât une source d'énergie. Aussi, avait-on établi des canalisations d'eau, de gaz, de vapeur, d'électricité. L'eau, le gaz et la vapeur étant des accessoires, c'est à l'énergie électrique que la force était demandée.

Cette partie de l'installation a été très sérieusement organisée par la Compagnie Edison, concessionnaire de la ville de Milan.

Elle a créé pour la fourniture générale de l'Exposition une station principale annexe de son usine et alimentée par le courant continu à 3.500 volts que cette usine produit. De cette station partent un certain nombre de lignes dont les unes donnent directement le courant original et dont les autres le transmettent à des sous-stations qui le transforment.

En ce qui concerne la Galerie du Travail :

Une ligne directe alimente de courant continu à 3.500 volts les appareils Raoul Pictet pour la fabrication de l'air liquide.

Une autre ligne directe alimente deux sous-stations de transfor-

mation, dont chacune dessert l'une des moitiés de la Galerie ou plus exactement l'une des deux ailes de galerie centrale.

De chaque sous-station partent deux lignes : l'une de courant à 320 volts, qui fournit l'éclairage des façades dans la soirée ; l'autre de 160 volts (courant alternatif, triphasé, 42 périodes) qui fournit l'énergie aux moteurs mettant en action toutes les machines exposées.

Les lignes sont établies avec grand soin, les mesures d'isolement sont très sérieuses (triple enveloppe), et l'administration a exigé de rigoureuses conditions d'isolement des installations particulières avant de les recevoir. Cet ensemble de mesures ne peut qu'être entièrement approuvé ; c'est la raison pour laquelle il ne s'est pas produit d'accident, pas même d'incident.

La sécurité a dédommagé les exposants des frais élevés que l'installation a coûté et qui sont représentés par la différence entre le prix payé par le Comité de l'Exposition à la Compagnie : 0 fr. 055 le kilowatt et celui perçu des consommateurs : 0 fr. 40 le kilowatt ; ceci pour l'énergie électrique. Pour l'éclairage, le prix payé par les exposants est de 1 franc le kilowatt.

L'un et l'autre de ces tarifs représentent environ le double de ceux pratiqués par la Compagnie pour le service dans la ville de Milan.

L'installation a prévu une consommation quotidienne de 1.500 kilowatts pour la Galerie, mais ce chiffre est loin d'avoir jamais été atteint.

Pour les travaux de fondations qui, dans l'installation des machines, ont une importance très grande, le Comité d'organisation en a pris la direction et le contrôle effectifs. Il a laissé à chacun la latitude de dresser ses plans, mais il en a assuré l'exécution par un traité avec un entrepreneur unique suivant un tarif très étudié et sous sa surveillance.

Tout en imposant des conditions qui par leur uniformité constituaient un avantage sérieux, tant pour la marche régulière des travaux que pour l'harmonie de l'ensemble, le Comité n'avait pas voulu aller jusqu'au bout de sa louable initiative ; il laissait les travaux *sous l'entière responsabilité de l'exposant*.

Ce terme général qui, dans son esprit, ne s'appliquait sans doute qu'à l'emploi ou à la destination des travaux, aurait permis de laisser à la charge de l'exposant les malfaçons d'un travail dont on lui imposait la nature, le prix et les ouvriers.

Fort heureusement que la Galerie du Travail n'a donné lieu à aucune réclamation de cette nature, car elle a résisté dans toutes ses parties, tant sur le sol qu'à l'extérieur, aux assauts des éléments dont certains pavillons ont eu particulièrement à souffrir.

Le Comité Italien avait à assurer le gardiennage de l'Exposition d'une façon générale et avec le concours des nations exposantes.

Pour la Galerie du Travail, ce service était confié à un inspecteur principal ayant sous ses ordres quatre brigadiers et neuf hommes. La France avait prévu trois gardiens, mais elle n'en a conservé qu'un seul. L'Allemagne en avait deux.

La mission des gardiens étrangers se bornait à fournir quelques renseignements, puisque le service d'ordre était assuré par les nationaux. D'ailleurs, beaucoup d'exposants avaient des agents chargés de la surveillance de leur stand en même temps que de la présentation des produits aux visiteurs.

Cette partie de l'organisation a été très satisfaisante, à part un peu de raideur. Peu de réclamations ont été faites, malgré le nombre très important des visiteurs attirés comme d'usage par les machines en mouvement.

La circulation a été parfois pénible, en raison des sinuosités du chemin et du peu de largeur de certaines voies sur les points où se produisaient des arrêts devant les machines servant aux industries alimentaires et où se mettaient en vente les produits fabriqués; mais il n'en est jamais résulté de tumultes ni de complications.

Des soustractions ou détournements d'objets n'ont pas été signalés, et en somme, il n'y a que des éloges à donner.

Un règlement très sérieusement étudié s'appliquait au fonctionnement des machines exposées et aussi aux diverses manutentions des matières premières destinées à les alimenter. Malheureusement, la rigueur très compréhensible de ce règlement n'a pas été appliquée avec assez de souplesse. Des exigences trop grandes ont souvent paralysé le travail et nui aux exposants (1).

Nous en sommes à nous demander si une tolérance éclairée accompagnée d'avertissements amicaux n'eut pas donné de meil-

(1) Nous pouvons citer ce fait que plus de 50 procès-verbaux ont été dressés pour stationnement d'huile de graissage ou de chiffons de nettoyage dans les stands, alors qu'il était très difficile, sinon impossible, de faire l'alimentation quotidienne de ces produits. Il faut toutefois reconnaître que le magistrat devant lequel les contrevenants ont été appelés, n'a pas cru devoir ratifier la pénalité sollicitée.

leurs résultats que cette attitude agressive, d'où résultait naturellement une tension de rapports qui ne bénéficiait à personne.

Revenant à l'installation générale, les travaux de maçonnerie ont été exécutés sous la direction de l'ingénieur italien de la Galerie, en conformité des plans envoyés par chaque exposant et suivant un tarif imposé aux entrepreneurs. Cette partie du travail, comme d'ailleurs toute l'ossature de la Galerie, a été effectuée dans des conditions qui n'ont donné lieu à aucune critique.

Voici, d'après le Catalogue, la liste complète des exposants français à la Galerie du Travail, qui seront examinés ensuite par Groupes.

SECTION E

Galerie du Travail pour les Arts industriels.

ARTS GRAPHIQUES. — PAPIERS.

ÉTABLISSEMENTS A. FOUCHER, 62, boulevard Jourdan, Paris.

LAMBERT (E.) ET C^{ie}, 3, place Daumesnil, Paris.

MARINONI, 96, rue d'Assas, Paris.

CUIRS.

JOHNSON (A.) ET FILS, 28, rue Château-Landon, Paris.

MANUFACTURE FRANÇAISE D'OEILLETS MÉTALLIQUES, 64, boulevard de Strasbourg, Paris.

SCHMAUTZ (Ch.) ET C^{ie}, 31, rue de Sèvres, Paris.

UNITED SHOE MACHINERY COMPANY DE FRANCE, 105, rue Lafayette, Paris.

MÉTAUX ET BOIS.

CHOUANARD, 3, rue Saint-Denis, Paris.

GUILLIET, FILS ET C^{ie}, à Auxerre (Yonne).

GUSTIN FILS AÎNÉ, à Deville (Ardennes).

MONGIN, 34, avenue Philippe-Auguste, Paris.

PIAT (A.) ET SES FILS, 85, rue Saint-Maur, Paris.

SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS PANHARD ET LEVASSOR, 19, avenue d'Ivry, Paris.

VERNET (A.), 4, rue de Colmar, Dijon.

TISSUS.

BONAMY ET LIGNEAUDE SÉRÉVILLE, à Saint-Just-en-Chaussée (Oise).

COURTEIX (Fernand), 5, rue de Valenciennes, Paris.

DEHAÏTRE (Fernand), 6, rue d'Oran, Paris.

GROSSELIN PÈRE ET FILS, à Sedan (Ardennes).

L'HUILLIER (Henri), passage Runquetil, Paris.

SOCIÉTÉ ANONYME DES MÉCANIQUES VERDOL, 16, rue Dumont-d'Urville, Paris.

DIVERS.

FARGE, 11, rue Trachel, Nice (Alpes-Maritimes).

HAMELLE (H.), 21, quai Valmy, Paris.

SAVY JEANJEAN ET C^{ie}, 162, rue de Charenton, Paris.

SOCIÉTÉ LA FRANÇAISE ÉLECTRIQUE, 99, rue de Crimée, Paris.

ZANG, 49, rue de la Santé, Paris.

GROUPE 46

Arts Graphiques.

Dans ce Groupe, de multiples branches d'industrie étaient représentées : les machines à imprimer, les travaux d'imprimerie, les machines à fondre les caractères, les machines à composer, les machines à écrire les machines à reproduire l'écriture, les machines à coudre les livres, la photographie sur verre, les timbres en caoutchouc, les crayons, les plumes, les clichés.

Par la nomenclature, il est facile de voir l'importance que ce Groupe aurait pu avoir. Tandis qu'à peine quelques spécimens de chaque industrie ont été produits, soit par ignorance d'une admission possible, soit par crainte de ne pouvoir montrer son industrie sous son véritable jour.

Pour ne citer qu'un exemple, les machines à écrire dont le

nombre et la variété sont considérables, étaient représentées par un seul modèle.

53 Exposants de cette catégorie sont classés comme suit :

- 40, dans la section italienne;
- 3, dans la section française;
- 6, dans la section allemande;
- 3, dans la section anglaise;
- 1, dans la section suisse.

- En réalité nous trouvons :

- 26 Italiens.
- 4 Français.
- 12 Allemands.
- 4 Anglais.
- 1 Américain.
- 1 Suisse.
- 1 Autrichien.
- 4 Doubles emplois.

Machines à imprimer.

La grosse part était réservée dans ce Groupe aux machines à imprimer, et nous parlerons surtout de cette industrie, puisque toutes les autres étaient représentées par de rares et très modestes installations.

La France n'y montre que 3 exposants, mais la surface qu'elle occupe est relativement assez importante; d'ailleurs, elle occupe également une place considérable dans la production mondiale pour cette branche, et son chiffre d'exportation est assez élevé.

L'industrie des machines à imprimer est toute récente en Italie. Les premiers modèles qui ont été construits étaient catalogués sous les noms des constructeurs français : système ALAUZET, système MARINONI; ils en étaient la copie infidèle. Aujourd'hui, ce sont des modèles américains et allemands qui ont tenté les imitateurs, car ce sont le commerce et l'industrie allemands qui avaient pris notre place pendant les longues années de tension des rapports entre la France et l'Italie.

A l'heure actuelle, la construction italienne se fait remarquer par une grande recherche de détails et un grand soin dans l'exécution.

L'aspect extérieur est fait pour attirer l'œil ; le nickelage des cuivres, le polissage de la fonte fait ressembler les machines à des objets de vitrine plutôt qu'à du matériel d'usage.

Mais les constructeurs italiens n'ont pas encore abordé le problème de création d'outils nouveaux ; ils se sont contentés d'ajouter quelques organes qui compliquent l'aspect et rendent la manœuvre périlleuse pour le personnel inexpérimenté auquel on a souvent recours dans l'imprimerie.

Les Allemands ne présentent pas, eux non plus, de modèles nouveaux. Toutes les machines exposées sont connues. Seuls, les marqueurs automatiques, quoique déjà vus à Liège en 1905, témoignent de l'acuité de la crise que la main-d'œuvre fait subir à l'industrie de l'imprimerie et du souci que l'on a de la réduire au minimum possible. C'est d'ailleurs de ce même esprit que procèdent la refiration à papier continu le receveur mécanique avec égaliseur, la machine à trois couleurs, de nos constructeurs français.

Les Américains ne figurent pas comme exposants, mais leurs machines se trouvent dans l'exposition du *CORRIERE DELLA SERA* pour la maison HOE, et dans celle de la maison *EREDI GEROSA*, pour la machine MIELHE. Cette dernière machine n'a pas été examinée par le Jury.

L'Angleterre, par une seule maison, *LINOTYPE AND MACHINERY Co LTD* présente deux machines à imprimer et deux machines à composer Linotype.

Ces modèles sont depuis longtemps connus des praticiens et rien de nouveau n'attire sur eux l'attention des imprimeurs.

A Milan, c'est la France, qui présente des modèles nouveaux ou inconnus de machines pour lesquelles elle n'a pas de concurrence. La machine à trois couleurs LAMBERT qui n'est faite par personne d'autre, pas plus que sa monocyclette, et la refiration à papier continu MARINONI qui n'est pas encore imitée à l'étranger. Cette dernière Maison est la seule qui réunisse une exposition complète, allant depuis la petite machine en blanc à pédale jusqu'à la rotative à cinq couleurs, en deux groupes de machines, l'un à son nom, l'autre dans l'exposition de SECOLO. C'est d'ailleurs la seule, tant en France qu'à l'étranger, qui construise tous les modèles de machines à imprimer, ce qui lui donne le privilège délicat d'avoir tous les constructeurs du monde comme concurrents.

Le troisième exposant français est la SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS FOUCHER, qui montre deux nouvelles machines à fondre Duplex :



Le stand Marinoni à l'Exposition de Milan.

l'une au repos, l'autre en travail, dans le stand DELL'AGLIA. La machine à fondre les caractères est d'origine française; c'est FOUCHER qui en fut l'inventeur. Le premier modèle, actuellement tombé dans le domaine public, a été, non pas imité, mais servilement copié par trois constructeurs différents, qui exposent un spécimen de leur production :

ZERBONI, à Milan.

DELL'AGLIA, à Milan.

KUSTERMAN, à Berlin.

Cette reproduction du modèle FOUCHER, dans l'ensemble comme dans les détails, est le plus bel éloge que l'on puisse faire du constructeur français, le plus bel hommage que l'on puisse rendre à son génie.

Fort heureusement que la nouvelle machine, qui fond deux lettres à la fois, et dont la production est double par conséquent, est encore garantie par les brevets et que le marché en est ainsi réservé.

Impressions.

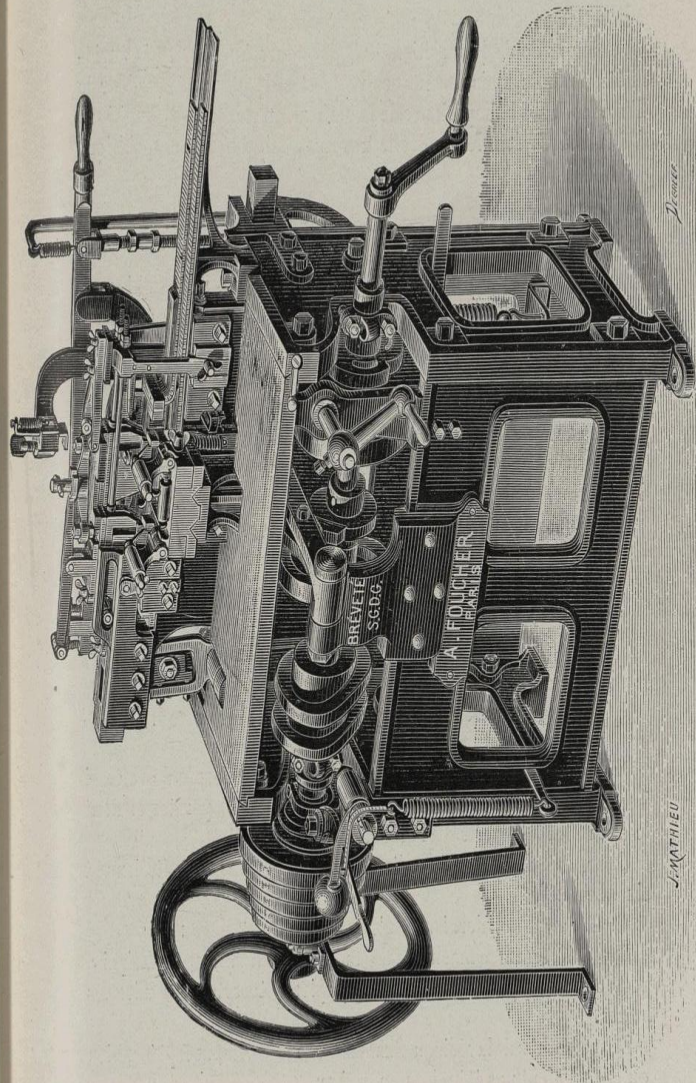
Comme complément des machines servant à l'impression, ce Groupe comprenait l'impression elle-même. Aucune maison française ne s'est faite inscrire à ce Groupe, car tous les imprimeurs étaient réunis dans la Classe XI, au Palais des Arts décoratifs; ils occupaient même une place importante, au nombre de 73 exposants.

Seules, quelques maisons italiennes y ont figuré.

En première ligne, il faut placer les deux grands journaux milanais : *Le Secolo* (de la maison SONZOGNO) qui travaillait sur quatre machines, dont deux rotatives MARINONI, une retiration MARINONI, d'origine française, et une machine en blanc de ROCHSTROCH ET SCHNEIDER. Dans un emplacement très vaste, les machines bien présentées au public, permettaient de juger leur fonctionnement et une belle bibliothèque groupait la collection des ouvrages sortis des presses de cette importante maison d'édition.

L'autre journal : *Corriera della Serra*, présentait deux rotatives de la maison américaine HOE, qui dans une installation grandiose fonctionnaient également sous les yeux du public.

La Maison RICORDI sur une machine lithographique de la société milanaise URANIA tirait de grandes affiches en couleurs.



Machine à fondre Duplex des Etablissements Fouchet.

Çà et là encore, quelques tirages de moindre importance par les maisons COEN, de Milan, FRATELLI, TRÈVES, de Milan, musique par la section musicale de la maison SONZOGNO.

Cette partie de l'exposition était de nature à satisfaire la curiosité du public, mais ne peut pas permettre de juger ni la valeur de l'impression, ni l'importance de la Maison, en raison des conditions défectueuses dans lesquelles le travail se fait dans une exposition.

Divers.

C'est également à ce Groupe que se rattachent les machines à composer, très connues depuis un certain nombre d'années : monoline, typographe et linotype; quand aux modèles plus récents, ils n'ont pas été présentés.

Au hasard des recherches dans divers coins de la Galerie, on trouve encore dans ce Groupe : les machines à préparer les clichés en linoléum, en celluloid, les machines à reproduire et à multiplier l'écriture et une application de photographie sur verre.

Aucun exposant français dans ces industries.

GROUPE 47

Fabrication et façonnage du papier et du carton.

Dans ce Groupe, l'on a, faute sans doute d'exposants de cette si importante industrie, réuni des métiers un peu disparates et dont le nom seul se rapporte à l'industrie du papier.

Onze exposants sont inscrits au catalogue dont cinq italiens et six allemands.

C'est parmi ces derniers seulement que l'on relève :

Les intéressantes machines de la Maison BREHMER, de Leipzig, pour coudre, plier et façonner les papiers et cartons, coudre les boîtes.

Les calandres de la Maison GEBAUER, Fr. à Berlin, acceptées, bien qu'elles n'aient pas été mises en action.

Les machines à filigraner les papiers de KEINERWEFERS SOHNE, à Krefeld, inactives également.



Le stand du Journal *Il Secolo* à l'Exposition de Milan.

Les machines de reliure de la SACHSISCHE KARTONAGEN MASCHINEN, à Dresde.

Le gaufrage du carton, la préparation des papiers photographiques, le façonnage des enveloppes avaient de modestes installations sur lesquelles il serait difficile de donner une appréciation.

Aucun constructeur français, ni aucun fabricant ne se sont présentés et cependant nos papeteries peuvent soutenir la comparaison avec n'importe quel pays. L'explication que l'on en peut donner en ce qui touche la fabrication du papier, est le droit de douane de 10 francs par 100 kilogrammes qui interdit l'entrée en Italie aux papiers courants et qui a fait sans doute considérer comme frais inutiles la participation à une Exposition dans ce pays.

Pour les calandres, coupe-papier, machines à rogner, l'abstention est regrettable, car cette industrie est assez prospère en France.

GROUPE 48

Travail des Métaux.

Ce Groupe est un des plus importants de la Galerie par le nombre des exposants et l'étendue des installations.

Il avait réuni à la fois les machines à travailler les métaux et le travail produit sur les machines en même temps que les métaux ouvrés.

Au point de vue des nationalités, il comprend :

- 11 Italiens.
- 5 Français.
- 9 Allemands.
- 1 Anglais.
- 1 Suisse.
- 21 Américains.

(Ces derniers présentés en deux Groupes par des maisons italiennes qui en sont les agents.)

Ensemble : 48 maisons représentées.

Il peut paraître étrange de voir groupés : l'orfèvrerie, le coupage du verre, l'émaillage du métal, les machines à raboter, à tourner,

à fraiser, les vis, boulons, etc. Le travail d'examen de ces diverses industries et d'appréciation comparée est à la fois difficile et périlleux.

Il faut toutefois reconnaître que c'est la machine-outil qui forme la véritable base de ce Groupe et c'est cette partie purement mécanique que nous en retiendrons.

Le développement formidable de l'industrie automobile a donné une orientation nouvelle à cette industrie. La mécanique exige aujourd'hui des outils à la fois précis et rapides, qui livrent automatiquement et à très grand nombre des pièces d'une précision remarquable.

Sans philosopher sur le danger de la production intensive qui ne s'accommode d'aucun arrêt ni d'aucun chômage, sans exiger la prudence qui commande de pouvoir utiliser ailleurs ou à d'autres travaux un matériel qui reste sans emploi aux moindres progrès, il faut reconnaître que la machine-outil gagne tous les jours en perfection et en rapidité. L'automatisme se généralise, l'avancement de l'outil ou de la pièce se fait de plus en plus rapide et la similitude des pièces fabriquées devient absolue.

Tous les efforts des constructeurs se font dans ce même sens et la perfection est bien près d'être atteinte.

Malheureusement, peu d'exposants français dans cette catégorie. Ceux qui y figurent, et dont nous donnons ci-après la nomenclature, ne nous montrent que l'outillage de mécanique générale; aucun ne présente des machines-outils proprement dites, à tel point que l'on pourrait supposer, d'après cela, que la France ne construit pas la machine-outil, ce qui nous a fait éprouver une impression pénible.

Dans ce Groupe, quelques installations très belles de machines étrangères présentées en faisceau par les dépositaires italiens réunissant plusieurs maisons américaines ou allemandes.

Avec la spécialisation à outrance ou à la multiplication des outils l'on trouve dans ces installations la machine qui répond absolument au travail que l'on a à exécuter.

La pièce la plus importante de la construction italienne, encore peu développée, est un tour horizontal de la Maison MACCHI et PASSANI, de Milan. Cet outil de grandes dimensions comporte une disposition pour le fraisage des engrenages et des vis hélicoïdales.

A côté de la machine-outil proprement dite, l'on avait placé dans ce Groupe les machines s'appliquant au travail des métaux ou des

corps solides : machines à fabriquer les plumes, à tailler et polir les verres, à travailler le marbre, à graver le cristal, à frapper la monnaie. Là, rien de nouveau à signaler.

Ce Groupe comprenait les cinq exposants français ci-après :
CHOUANARD, GUSTIN, MONGIN, PIAT ET SES FILS, VERNET.

GROUPE 49

Travail du bois.

Sur les 17 exposants portés au Catalogue, l'on en retrouve seulement 13 qui se décomposent comme suit :

- 7 Italiens.
- 2 Français.
- 3 Allemands.
- 1 Américain.

La plupart figurent pour montrer des travaux exécutés avec du bois : objets tournés, moulures, manches de parapluies, pipes, chapeaux en copeaux de bois, etc.

Peu de machines. Les constructeurs allemands, qui sont redoutables au point de vue du prix, exposent quelques petites machines qui ne présentent aucun intérêt au point de vue de la nouveauté.

Dans ce Groupe, la France occupe une belle place par les deux Maisons qui y figurent :

PANHARD.
GUILLIET.

Machines à travailler le bois.

C'est la Maison PANHARD ET LEVASSOR, qui occupe sans conteste la première place par l'importance des outils exposés et par l'emplacement qu'elle occupe

Les machines exposées sont :

- Une scie à grumes avec chariot à griffage rapide.
- Une scie à cylindre.
- Une scie à ruban à métaux.

Une raboteuse à 4 faces.
Une petite raboteuse travaillant sur une seule face.
Une machine à tenons transformée en toupie.
Une machine à rais.
Trois machines à affûter les scies, les couteaux et les outils.
La Maison GUILLIET ET FILS expose trente machines et outils divers, la plupart de petites dimensions.

GROUPE 50

Céramique et verre.

Ici, la France n'est pas représentée. Son industrie verrière et céramique est cependant très importante. Seulement l'obligation de travailler n'a pas permis de faire les frais d'installations, dont le prix est toujours fort élevé et qui auraient nécessité une grosse dépense d'emplacement.

Aussi, à part quelques petites industries : gravures du verre, moulages artistiques, l'on n'y trouve que les meules NAXOS et dans un pavillon séparé, la COMPAGNIE VÉNITIENNE pour la fabrication des mosaïques et des verres artistiques présentant aussi les matériaux servant à la construction des fours et les établis utilisés par les ouvriers verriers.

Cette dernière installation a pu satisfaire la curiosité du public ignorant l'industrie du verre, mais elle n'a présenté aucun intérêt pour les professionnels.

GROUPE 51

Industrie de la soie.

Voici encore une industrie pour laquelle la France occupe une place très importante, sinon prépondérante, dans la production

mondiale. Et cependant nous ne trouvons pas un seul exposant français.

La raison véritable paraît être que le marché italien est fermé à nos producteurs par les tarifs douaniers et que, dans ces conditions, il n'y avait, pour les exposants, aucun espoir de couvrir par des affaires ultérieures les frais énormes qu'aurait nécessité l'installation.

Le Catalogue indique 25 exposants dont :

19 Italiens.

1 Anglais.

5 Suisses.

La plupart d'entre eux constituaient une collectivité dans un pavillon spécial « Pavillon de la Soie » où l'histoire de cette industrie était très habilement présentée aux visiteurs.

Dès l'entrée, dans une sorte de vestibule, la culture des diverses variétés du mûrier, l'élevage des vers à soie de nombreuses espèces, l'étude des maladies qui peuvent atteindre l'arbre et l'insecte, les évolutions de ce dernier, depuis son origine dès la ponte du « bombyx » jusqu'au sommeil dans la précieuse enveloppe qu'est le cocon.

Tout cela, non en graphiques arides ou en descriptions plus ou moins originales mais par des spécimens vécus et quelques-uns vivants, ce qui constituait une très intéressante et très instructive leçon.

Successivement, dans des salles séparées comportant chacune une appropriation convenable, l'on trouvait ensuite le travail des cocons, le filage de la soie, le tissage, l'apprêt, la teinture, et enfin l'utilisation définitive en une collection d'étoffes de qualités variées et de modèles nombreux, soit en pièces, soit sous la forme définitive de vêtements.

Chacune des opérations était faite sous l'œil des visiteurs par des machines spéciales de divers modèles parfois, ce qui permettait la comparaison.

Cette partie de la Galerie du Travail était très réussie. Elle permettait aux techniciens d'apprécier exactement la valeur des machines exposées, en les voyant fonctionner dans des conditions à peu près normales et sensiblement les mêmes que celles d'un atelier industriel.

GROUPE 52

Filature et tissage du coton et de la laine.

Dans ce Groupe, toutes les nations exposantes étaient représentées par un total de 29 participants :

11 Italiens.

1 Français.

6 Allemands.

6 Anglais.

1 Américain.

1 Austro-Hongrois.

3 Suisses.

C'est la constatation de l'importance qu'ont acquis partout les industries textiles d'étoffes et de tissus fabriqués avec des matières à bon marché.

Quelle variété d'outils pour les multiples opérations du filage, du tissage des étoffes, quelle délicatesse et quelle précision dans les organes qui doivent reproduire mécaniquement les mouvements humains.

Un seul exposant français.

LA SOCIÉTÉ DES MÉCANIQUES VERDOL qui présentait ses mécaniques et métiers à tisser.

GROUPE 53

Machines et Produits des Arts textiles.

Dans ce Groupe nous trouvons 35 exposants, dont 19 italiens (y compris 1 Français et 1 Suisse figurant dans des groupements italiens).

5 Français.

5 Allemands.

6 Suisses.

Les exposants français étaient :

BONAMY ET BIGNEAU DE SÉRÉVILLE, à Saint-Just-en-Chaussée.

Machines pour la fabrication de la bonneterie.

COURTEIX, à Paris.

Petites machines à broder.

GROSSELIN PÈRE ET FILS, à Sedan.

Machine à lasser les tissus de coton.

LHULLIER (L.), à Paris.

Machine pour teindre et blanchir les bobines et les canettes.

Ronet à fils entrecroisés.

ZANG, à Paris.

Machine à fabriquer les filets de pêche.

Cette machine, d'un modèle nouveau, fait absolument le même nœud que la main. L'arrêt automatique, en cas de rupture, le réglage rapide du changement de mailles et divers autres perfectionnements lui donnent une véritable valeur.

Son travail intéressait beaucoup les visiteurs.

GROUPE 54

Travail du cuir.

Dans ce Groupe les industries principales sont celles des chaussures et de la maroquinerie. La sellerie, si importante, n'y a pas trouvé place.

On y comptait 14 exposants comme suit :

10 Italiens.

1 Français (Société d'origine américaine fixée à Paris).

2 Allemands (dont 1, dans la Section Italienne).

L'installation la plus remarquable était l'exposition de la maison française « UNITED SHOE MACHINERY » qui présentait 57 machines diverses représentant toutes les opérations accessoires de la fabrication des chaussures.

La nomenclature ci-après donnera une idée de l'importance de l'installation en même temps que le souci de réunir tous les éléments nécessaires à l'organisation d'une usine modèle pour cette industrie.



Sland de l'United Shoe Machinery (de Paris) à l'Exposition de Milan.

Brochage et Préparation.

Machine PLANET, à brocher les semelles, avec sa meule.

Machine SUMMIT à refendre et égaliser les semelles, 19 centimètres.

Montage.

Machine CONSOLIDATED à mettre sur forme pour consu-trépointe

Machine CONSOLIDATED à mettre sur forme pour cousu-machine.

Machine CONSOLIDATED à monter le cousu-machine.

Machine CONSOLIDATED à monter le cousu-trépointe.

Machine TAPER TACKER double, à afficher les semelles.

Machine CONSOLIDATED à battre les tiges après montage.

Machine CONSOLIDATED à rafraîchir les bouts après montage.

Machine CONSOLIDATED à coller les bouts durs.

Couture, Talonnage et Finissage.

Machine BLAKE à coudre les semelles avec accessoires.

Machine BLAKE à graver les semelles.

Machine LOOSE NAILER à clouer.

Machine à coucher les gravures, sur colonne.

Machine BRIGGS à coudre les trépointes.

Machine GOODYEAR à coudre les trépointes, les chaussons et les escarpins.

Machine à graver les premières.

Machine à égaliser les trépointes.

Machine à rainer et biseauter les trépointes

Machine à rabattre le bord des semelles de chaussons.

Machine à bobiner.

Machine GOODYEAR RAPIDE à piquer les semelles.

Machine GOODYEAR à amincir les cambrures.

Machine GOODYEAR RAPIDE à appliquer le ciment sur les semelles.

Machine GOODYEAR à brocher et graver les semelles.

Machine GOODYEAR à fermer les gravures.

Machine GOODYEAR automatique à ficher les semelles.

Machine GOODYEAR à ouvrir les gravures.

Machine GOODYEAR à rafraîchir les coutures des chaussons.

Machine GOODYEAR à rafraîchir les coutures des trépointes.
Machine GOODYEAR à retourner la partie avant des chaussons.
Machine GOODYEAR à retourner la partie arrière des chaussons.
Machine GOODYEAR automatique à rabattre et lisser les semelles.
Machine GOODYEAR à marquer les points.
Machine GEM à relever le bord des premières.
Pot à ciment GEM.
Machine GEM à entoiler les premières.
Pot à ciment ECONOMY.
Machine N° 4 à estamper les talons.
Machine LITCHTING à poser les talons.
Machine MC KAY à fraiser les talons.
Meule pour machine MC KAY à fraiser.
Machine UNIVERSAL à cheviller les bons bouts.
Machine à gouger les talons, marchant au moteur.
Machine XPEDITE à déformer les talons à chaud.
Machine à fraiser les emboîtages.
Bâti pour la déforme à froid.
Machine STUART à déformer les lisses.
Machine à deux vitesses pour déformer les semelles de couleur.
Machine MILLER à embauchoirs, pour le bichonnage.
Machine T-A-B à fraiser les lisses.
Machine REGENT à imprimer les marques de fabrique.
Machine NAUMKEAG pneumatique à poncer.
Machine à verrer les semelles.
Machine NEW ERA à verrer les talons.
Machine à verrer les queues de talons.
Charriots à chaussures.

C'est également dans ce Groupe qu'avait pris place la MANUFACTURE FRANÇAISE D'OEILLETS MÉTALLIQUES, en raison du principal emploi dans la fabrication des chaussures.

Cette Maison, la plus importante pour cet article, expose également les machines de sa construction pour la pose des œillets : machines à marteau, machines à manivelle et machines à balances.

Les produits ont été jugés, dans un autre Groupe et c'est pour cela que la MANUFACTURE FRANÇAISE D'OEILLETS ne figure pas dans le classement du Jury du Groupe 56.

Il en est de même de la Maison SCHMAUTZ, de Paris, dont les cuirs pour machines lithographiques n'ont été jugés ni par le Groupe 46 : Arts Graphiques, ni par le Groupe 54 : Cuirs. Quoique figurant

dans la Galerie du Travail, c'est au Jury du Groupe 43 : Imprimerie, qui siégeait au Palais des Arts Décoratifs, que cet exposant a été soumis.

Les courroies de la Maison DOMANGE, si connues dans le monde de la mécanique, avaient été acceptées par le Comité d'Admission; elles ont été renvoyées et jugées à la Classe des cuirs.

GROUPE 55

Industries alimentaires.

Ce Groupe, un des plus importants, comportait 34 exposants répartis comme suit :

26 Italiens, dont 2 Allemands et 1 Suisse.

1 Français.

1 Anglais.

2 Américains.

4 Suisses.

C'est le matériel pour la boulangerie et les pâtes alimentaires, industrie si florissante en Italie, qui en constitue l'élément important : fours, pétrins, empâteuses; la fabrication des boissons gazeuses, du chocolat, des pastilles et la production du froid sont les autres industries représentées.

Inutile de faire remarquer l'intérêt du public pour cette partie de l'exposition, où chacun comprend ce qu'il voit et où il est facile d'apprécier sinon la valeur des procédés, tout au moins la rapidité de l'exécution et aussi la qualité des produits. Aussi, la foule se portait-elle sans interruption devant les machines en action.

La France n'avait qu'un seul exposant : MM. Savy Jeanjean et C^{ie} qui faisaient fonctionner des machines pour la fabrication du chocolat et qui mettaient en vente le chocolat fabriqué soit en tablettes soit en dissolution.

Au point de vue mécanique, aucune nouveauté importante. Des machines ayant déjà fait leurs preuves avec quelques améliorations ayant pour but la production rapide et économique.

C'est dans ce Groupe que peut être classée l'installation sensa-

tionnelle de la Galerie du Travail : il s'agit de la production de l'air liquide par les procédés Raoul PICTET.

Cette découverte, assez récente, était considérée comme une curieuse expérience de laboratoire. Elle est devenue une industrie dont la production n'est limitée que par la puissance des appareils.

L'installation de l'Exposition de Milan permettait une production très importante dont il était facile de se rendre compte en voyant le jet de liquide sortant des appareils : 15 centimètres de diamètre à la vitesse de 5 mètres par seconde.

Malheureusement, l'on n'a pas encore trouvé l'application pratique d'une découverte que l'on sent appelée à un grand avenir.

GROUPE 56

Industries Chimiques.

Ce Groupe réunissait toutes les machines et toutes les industries non dénommées dans les précédents. Ils comportait 20 exposants, répartis comme suite :

- 13 Italiens.
- 2 Français.
- 1 Allemand.
- 4 Suisses.

Au nombre des exposants hors concours, nous trouvons la Maison HAMELLE (H.) qui présentait ses appareils si réputés de graissage automatique, en un tableau de démonstration active très intéressant. L'emploi de ce système de graissage s'est généralisé au point que l'on ne trouve plus une machine sérieuse qui n'en soit pourvue. Ces multiples emplois ont nécessité la création de modèles et de dispositifs spéciaux pour assurer dans chaque cas particulier l'absolue régularité d'écoulement, le réglage mathématique et comme conséquence la sécurité la plus complète.

L'exposition de la FRANÇAISE ÉLECTRIQUE à Milan comprenait :

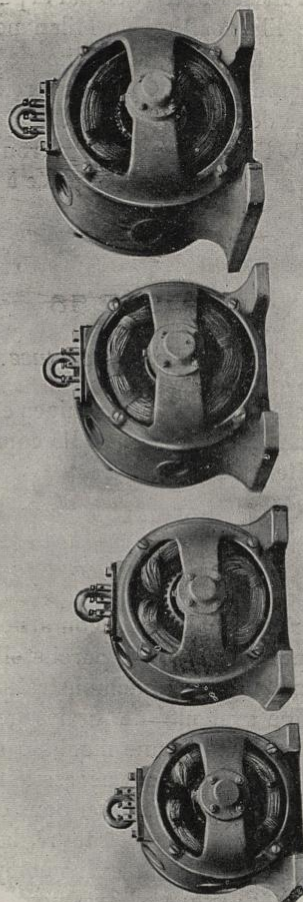
2 Moteurs à courant continu.

3 Moteurs à courant continu pour commande par friction des machines d'imprimerie.

2 Moteurs asynchrones à courant triphasé.

Moteurs à courant continu. — Ces deux machines sont du type

F2 et F4. Elles sont caractérisées par un inducteur circulaire enveloppant les bobines d'excitation et l'induit et — du côté col-



lecteur — par un palier à deux bras dégageant complètement le porte-balais.

L'inducteur, en acier doux, est à 4 pôles. A l'intérieur de la carcasse se trouvent, venus de fonte, les noyaux polaires qui portent les bobines d'excitation et se terminent par des épanouissements lamellés.

L'induit est denté et constitué par un empilage de tôles minces. Les sections sont rapportées.

Le collecteur est largement calculé et constitué par des lames de cuivre étiré, isolées au mica tendre. Les balais, en charbon, sont montés dans des porte-balais multiples, à calage et pression réglables. La disposition des paliers, fixés sur un embrèvement circulaire de la carcasse par 4 vis à 90°, permet de placer la machine sur le sol, au mur et au plafond, en assurant un centrage parfait de l'induit.

La tension de la courroie est assurée par un socle à glissières à vis centrale.

Moteurs asynchrones. — Les moteurs exposés sont des types AM2 et AM4, l'un avec rotor en court-circuit, l'autre avec rotor bobiné et bagues.

Ils sont à 4 pôles. Le moteur AM4 avec bagues comporte un dispositif de mise en court-circuit du rotor.

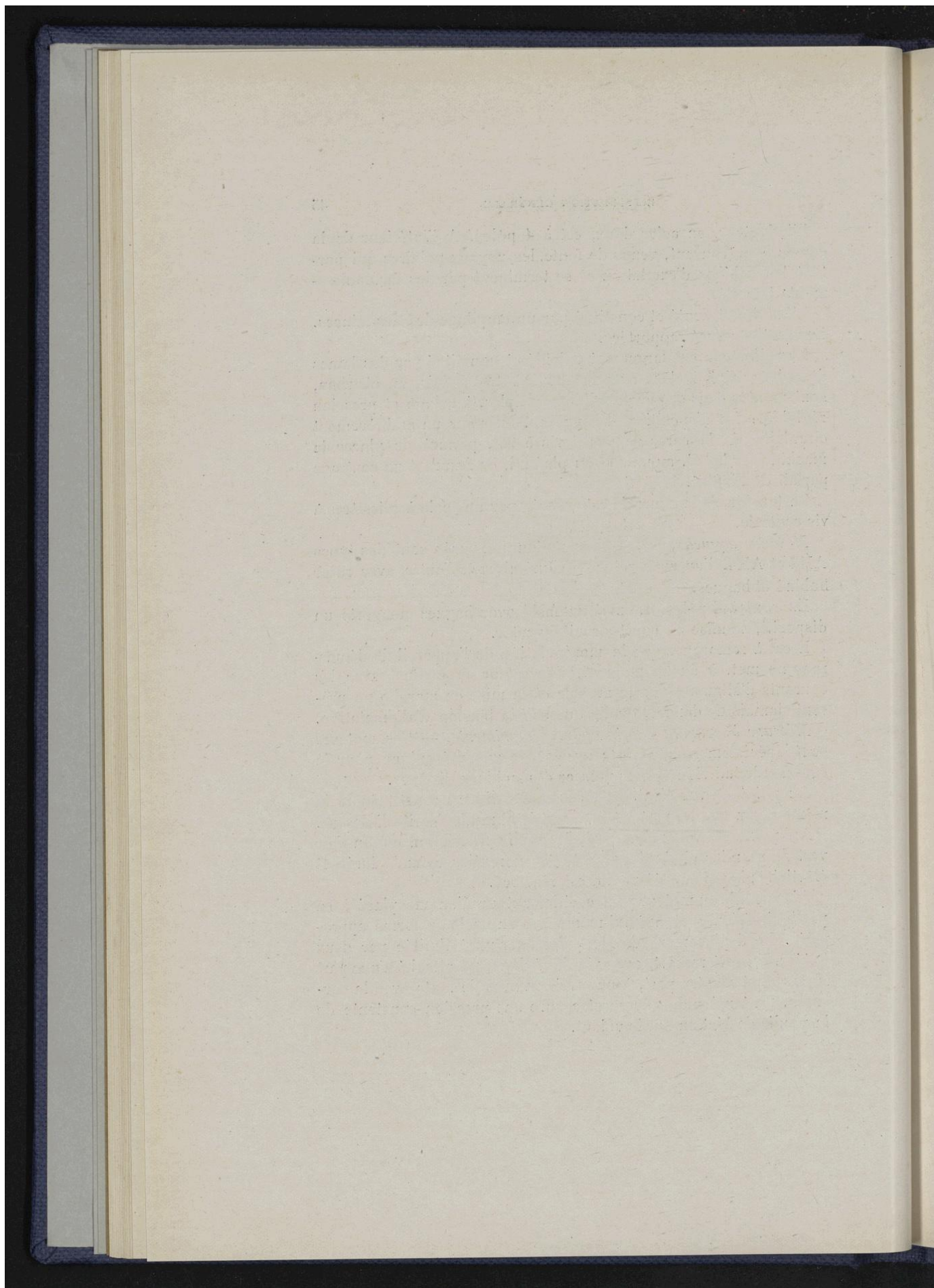
Il est à remarquer que la manipulation de l'appareil de démarrage ne met, à aucun moment, l'opérateur en contact avec les courants d'alimentation du moteur et la mise en marche ne présente jamais de danger, quelle que soit la tension d'alimentation.

Moteurs à courant continu pour l'imprimerie. — Ces moteurs sont spécialement étudiés au point de vue mécanique pour la commande individuelle des presses et machines diverses.

Au point de vue électrique, ces moteurs sont constitués de la même façon que les moteurs de la série normale décrite ci-dessus.

Au point de vue mécanique, la poulie de friction est en cuir vert de premier choix donnant toutes garanties comme durée et élasticité; le palier côté poulie est renforcé.

L'ensemble du moteur peut osciller autour d'un axe placé à sa partie inférieure et fixé lui-même sur un socle de forme appropriée. Le déplacement dans les deux sens est limitée par deux butées. Un fort ressort, avec vis de réglage, est attaché d'une part au socle, et d'autre part, à une oreille venue de fonte avec la carcasse. La tension de ce ressort assure une pression constante de la poulie de friction sur le volant.





JURY DES RÉCOMPENSES

Comme dans toutes les Expositions, les opérations du Jury se sont faites à plusieurs degrés :

Jury de Groupe, Classe ou Catégorie.

Jury de section.

Jury supérieur.

Un règlement très détaillé d'organisation n'a malheureusement pas été suivi au moins dans l'attribution des nationalités.

Ainsi, dans la Galerie du Travail, divisée en 11 Groupes, dont deux avaient un jury commun à deux autres groupes, ce qui réduit à 9 catégories, aucun rapport n'a été établi entre le nombre d'exposants et celui des jurés.

La comparaison des deux tableaux ci-après rendra cette constatation plus saisissante.

Voici d'abord comment se décomposaient les exposants :

GALERIE DU TRAVAIL. — EXPOSANTS

NATIONALITÉS	GROUPES												Totaux par Nations
	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56		
Italiens.....	26	5	11	7	5	19	11	17	10	26	13	150	
Français.....	4		5	2			1	6	1	1	2	22	
Allemands.....	12	6	9	3	1		6	5	2		1	45	
Anglais.....	4		1			1	6			1		13	
Américains.....	2		21	1			1		1	2		28	
Austro-Hongrois....	1				1		1					3	
Suisses.....	1		1		1	5	3	7		4	4	26	
Totaux par groupes.	61		61		8	25	25	35	14	34	20	287	

Et voici maintenant les jurés attribués à chaque nation.

GALERIE DU TRAVAIL. — JURÉS

NATIONALITÉS	GROUPES												Totaux par Nations
	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56		
Italiens.....	8		5		3	11	3	3	4	4	4	45	
Français.....			1				1	1	1			4	
Allemands.....	2		2				1	2	1			8	
Anglais.....					1		2					3	
Américains.....												0	
Austro-Hongrois...							1					1	
Suisses.....	1						3	1		2	3	10	
Totaux par groupes.	11		8		4	1	3	7	6	6		71	

Cette attribution laissée à la discrétion du Comité italien, comme d'ailleurs le règlement lui en réservait le droit, ne montre pas un souci suffisant de la sauvegarde des intérêts des exposants. Sans mettre en doute la bonne foi des jurés, on ne peut vouloir qu'ils soient absolument inaccessibles à des scrupules patriotiques ou à un chauvinisme étroit, et que, malgré eux, leurs jugements n'étant pas éclairés par la contradiction, ils ne se laissent aller à la partialité.

Il s'est d'ailleurs produit ce fait que certains Groupes n'avaient pas de juré de la nationalité de certains exposants, ce qui pouvait être un danger.

La France, qui figurait dans 7 catégories, n'avait que quatre jurés, ce qui laissait sans juré français 3 de ces catégories.

Les jurés étaient :

Groupe	48-49	M. GUSTIN (Jules).
Groupe	52	M. GROSSELIN (Henri).
Groupe	53	M. GANNE.
Groupe	54	M. HAMELLE (Henry).

Les États-Unis qui enregistraient 28 exposants n'avaient pas de juré. Il faut dire, toutefois, que tous leurs produits — quoique soumis à l'examen du Jury — figuraient sous le nom d'agences ou de filiales italiennes, comme d'ailleurs pour 11 maisons allemandes 3 françaises, 5 suisses, 3 anglaises et 2 austro-hongroises.

Quant à nous, nous estimons que l'on ne saurait trop, pour l'avenir, éviter de voir se reproduire des faits semblables, pour que le caractère de sincérité des jugements ne soit pas suspecté et pour ne pas motiver dans tous les cas des critiques qui s'appliquent avec raison, sinon avec justice, à ce que ce procédé pourrait laisser supposer de parti pris.

Pour l'attribution des Présidences et Vice-Présidences, le même manque de méthode s'est produit, pour ne pas dire le même parti pris, puisque voici comment ces fonctions étaient réparties :

	PRÉSIDENCES	VICE-PRÉSIDENCES
Groupes 46-47	Italie	Allemagne
— 48-49	Italie	Allemagne
— 50	Italie	Angleterre

		PRÉSIDENCES	VICE-PRÉSIDENCES
		—	—
Groupe	51	Italie	Hongrie
—	52	Angleterre	Suisse
—	53	Italie	Allemagne
—	54	Italie	France
—	55	Italie	Suisse
—	56	Italie	Suisse

Ce qui donne comme total :

Italie.....	8 pour 150 exposants
Allemagne.....	3 — 45 —
Suisse.....	3 — 26 —
Angleterre.....	2 — 13 —
Autriche-Hongrie.....	1 — 3 —
France.....	1 — 22 —

Le Vice-Président français était M. HAMELLE, Président du Comité Français de la Galerie du Travail.

Une anomalie bizarre s'est produite pour l'Autriche-Hongrie, qui ayant 3 exposants, dont deux dans les Groupes italiens s'est vu attribuer une vice-présidence dans une catégorie où elle n'avait pas d'exposant.

Pour le Jury supérieur, l'on a témoigné d'un plus grand souci d'éviter les critiques et les 5 membres français qui en faisaient partie, formaient bien la représentation qui convenait à notre pays; c'était :

MM. VIGER, Ancien Ministre;

DERVILLE, Président du Conseil d'Administration de la Compagnie P.-L.-M;

MAGUIN, Président de la Section Française;

LESIEUR, Président de la Chambre de Commerce de Paris;

MAUDUIX, Négociant au Havre.

La tâche du Jury du premier degré a été très ardue, en raison de sa constitution et aussi à cause des exigences du programme. Les incidents n'ont pas été nombreux à la Galerie du Travail mais le travail a été long et laborieux.

Toutefois, certains exposants n'ont pas été jugés, parce qu'ils

ne paraissaient pas remplir les conditions imposées pour l'admission dans le Groupe où ils se présentaient.

Cette interprétation du Jury, contraire à celle du Comité d'Admission, constitue pour les exposants un préjudice dont ils ne sauraient être victimes, car, en principe, leur admission est un engagement à les juger.

Le Jury de Section a été saisi d'un certain nombre de réclamations, ce qui peut paraître impossible, si le secret rigoureux recommandé par le règlement avait été gardé. Mais là encore, il semble que le Comité d'Organisation est en défaut. A quoi bon constituer un Jury du second degré pour redresser les erreurs de celui du premier, si ses décisions ne sont pas connues?

Les critiques ci-dessus sont de principe, puisque au point de vue des résultats, la France a généralement obtenu les récompenses auxquelles lui donnaient droit l'importance de ses installations, le mérite des objets exposés et la valeur reconnue des Maisons exposantes.

Voici comment se répartissent les récompenses décernées aux 28 exposants soumis à l'examen du Jury :

- 9 Hors Concours.
- 8 Grand-Prix.
- 1 Diplôme d'Honneur.
- 6 Médailles d'Or.
- 1 Médaille de Bronze.

Comparaisons.

Si l'on veut comparer la Galerie du Travail avec les installations correspondantes de Paris en 1900 ou de Liège en 1905, les éléments d'appréciation font défaut, parce que les organisations ne sont pas semblables; les bases ne sont pas les mêmes.

En 1900, chaque Classe comportait l'exposition des produits fabriqués à côté des machines servant à les obtenir, mais dans une complète indépendance.

A Liège, la Galerie des Machines n'imposait pas l'obligation du fonctionnement; celui-ci restait facultatif : de plus, cette Exposition groupait les instruments et les produits de la mécanique générale.

Dans ces conditions, il est fort difficile de comparer et de juger.

Au point de vue des nationalités, les exposants étaient répartis comme suit :

NATIONALITÉS	GROUPES											Totaux par Nation
	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	
Italiens	26	5	11	7	5	19	11	17	10	26	13	150
Français	4		5	2			1	6	1	1	2	22
Allemands	12	6	9	3	1		6	5	2		1	45
Anglais	4		1			1	6			1		13
Américains	2		21	1			1		1	2		28
Austro-Hongrois ..	1				1		1					3
Suisses	1		1		1	5	3	7		4	4	26
Totaux par groupes.	61		61		8	25	29	35	14	34	20	287

Dans ce tableau, sont portés à leur nationalité propre les exposants qui figuraient dans des Groupes d'autres nationalités, quand leur origine est indiquée. Ce sont les renseignements officiels qui ont été consultés à cet égard, mais il est certain que quelques erreurs se sont glissées.

Notamment pour la France, le nombre exact d'exposants était de 28, alors que ce chiffre se trouve réduit à 22 sur les listes remises aux Jurys par suite d'omissions, de déclassements ou de mises hors concours non signalées.

Ce qui est évident, c'est que les chiffres ci-dessus ne peuvent donner qu'une idée très fautive de la valeur et de l'importance industrielles des pays désignés et que l'on ne peut rien conclure de ces apparences.

La France, en particulier, n'occupe pas à l'Exposition de Milan, une place en rapport avec la réalité de son industrie mécanique. L'obligation d'avoir les machines en action de travail a entraîné

l'abstention d'un grand nombre de ceux qui ont reculé devant les frais lorsqu'il s'agissait de machines peu connues exigeant la présence d'un personnel spécial qu'il fallait amener à grands frais. D'autres, qui n'avaient pas de relations en Italie, ont craint de n'y pas trouver les concours nécessaires à leur industrie.

Par contre, les maisons italiennes filiales ou représentants d'établissements américains, allemands, suisses, avaient aisément sur place les outils à présenter et donnaient ainsi l'illusion d'une importance qui n'existait pas.

C'est ce qui explique, qu'à part quelques rares exceptions, l'Exposition ne comportait que du petit outillage, facilement transportable et d'un placement courant.

Parmi les exceptions françaises, nous ne trouvons que les deux suivantes :

Machines à travailler le bois.

La Maison PANHARD et LEVASSOR a installé une scie, dont les dimensions et la puissance dépassent de beaucoup les proportions ordinaires et qui n'a guère de similaire dans aucun pays.

Arts graphiques.

LES ÉTABLISSEMENTS MARINONI ont fait fonctionner dans le stand SONSOGNO deux rotatives, dont l'une à six couleurs.

Douane.

Dans les Expositions, l'on a le choix entre deux régimes douaniers : la mise de l'exposition en entrepôt réel de douane ou l'admission temporaire.

C'est le premier qui est généralement adopté comme étant plus pratique pour les exposants. A Milan, l'administration avait préféré le deuxième, comme préférable pour la sauvegarde de ses intérêts, sans souci des préférences des exposants. En voici le mécanisme :

L'admission temporaire comporte à l'entrée le paiement des droits de douane, et à la sortie, le remboursement de ces droits. De cette façon, la partie des marchandises consommée ou non repré-



sentée ne peut pas bénéficier du remboursement et les droits payés sont acquis.

Cette façon de procéder arrêterait beaucoup d'exposants surtout les plus importants, qui ne voudraient pas ajouter aux dépenses nécessitées par l'exposition elle-même, l'avance pendant plusieurs mois d'une somme élevée. Aussi, dans la pratique fait-on le crédit de ces droits, moyennant la garantie d'une personne agréée par l'administration qui devient caution du paiement.

Et c'est là que commence à apparaître l'écueil de cette combinaison : l'exposant est obligé de s'adresser à un agent en douane pour remplir des formalités qu'il ignore, pour avoir une caution qu'il ne saurait trouver, et l'exposition devient l'entreprise des maisons qui font ces opérations, car cela leur constitue une sorte de monopole qui leur permet de tarifer sans contrôle le service que l'on ne pourrait obtenir ailleurs.

On le voit, ce système est attentatoire à la liberté de l'exposant qui ne peut pas faire à son gré les opérations, mais il y a eu à Milan un inconvénient plus grave : concentrant entre deux ou trois mains une besogne formidable de transport, d'admission, de livraison, il a eu pour conséquence un encombrement considérable et des retards inouïs.

Le petit nombre d'exposants français de la Galerie du Travail, par rapport à l'ensemble des participants des 11 Groupes qui y sont réunis, ne donnerait aucun intérêt au travail de statistique appliquée à cette partie de l'Exposition. Les chiffres n'ont d'ailleurs pas été encore publiés.

Une constatation très agréable à faire, c'est que tant du côté italien par les chefs de service, que du côté français par l'inspecteur, M. Vuillaume, satisfaction fut donnée à toutes les demandes dans cette partie si ingrate, où les intérêts du Trésor sont toujours en conflit avec ceux des exposants.

Considérations commerciales.

Au point de vue de l'installation proprement dite, les exposants français ne paraissent pas suffisamment soucieux de présenter leurs produits sous le jour le plus favorable pour leur fonctionnement, bien que les emplacements occupés soient suffisants.

On peut leur faire le reproche de ne pas chercher à attirer

l'attention ou tout au moins de ne pas assez la provoquer, et aussi de ne pas établir une permanence constante ou périodique, à part toutefois quelques exceptions.

Ils ne font pas assez pour l'œil du visiteur ou du client de passage qui parcourent les galeries, en ne s'arrêtant que là où quelque chose les attire.

La loyauté et la sincérité commerciales sont une force morale, mais elles sont une faiblesse d'expansion. Ces qualités ne sont pas atteintes, même lorsque par un moyen un peu violent on peut faire valoir les avantages des produits présentés. Il n'y a pas tromperie à ne montrer que la face séduisante des objets, si cette exhibition ne se complique pas de renseignements erronés.

Les machines américaines ou allemandes sont, en général, d'un aspect extérieur plus attirant par le fini des détails et par l'aspect d'ensemble que donnent des fontes finement moulées, soigneusement mastiquées et vernies avec recherche.

Les Italiens, nouvellement venus à la construction mécanique, copient ces modèles.

Il y aurait donc lieu pour nos industriels d'appeler sans relâche l'attention des clients sur la valeur intrinsèque de leurs produits, en dehors des formes extérieures. Et s'ils sentent trop de résistance, si on leur manifeste une préférence par la méthode concurrente, d'entrer eux aussi dans cette voie, s'ils veulent conserver les marchés où d'autres leur disputent la place.

Une Exposition a pour but de faire connaître un article ou un produit, mais avec l'intention d'en opérer la vente dans le pays où il est exposé. C'est même pour cela qu'une installation bien comprise permet d'en faire valoir les qualités et les avantages. Mais cela ne suffit pas. Pour les machines surtout, la clientèle accorde souvent la préférence à l'objet qu'elle voit, plutôt qu'à celui dont on lui montre un modèle ou un dessin, et c'est ce qu'ont parfaitement compris les industriels allemands et américains. Ils ont créé des dépôts ou des succursales dans les centres d'activité pour leurs machines, offrant ainsi à la clientèle des objets disponibles, prêts à fonctionner à un prix net rendu sur placé, comprenant transport, douane et autres frais.

Cela constitue un avantage précieux pour les consommateurs qui n'ont à redouter aucun aléa, ni aucune surprise et qui, dans bien des cas, pour ne pas attendre et ne pas se créer d'appréhension, choisissent un modèle répondant moins bien à leur désir.

Nous insistons sur ce point, pour que nos compatriotes puissent apprécier dans quelle mesure ils pourraient faire application d'un procédé qui a donné de superbes résultats à nos concurrents.

Il y a aussi à tenir compte dans les affaires à l'étranger des usages et des habitudes de chaque pays pour le règlement.

Imposer ses conditions d'une façon intransigeante est une cause d'insuccès ou, tout au moins, prétexte à une exigence analogue pour l'exécution rigoureuse des conditions de livraison, de délai, etc., et par là même la source de difficultés.

Les affaires de machines se présentent en Italie dans des conditions particulièrement favorables, car la loi prévoit une double garantie pour le vendeur.

1^o Transcription de la facture au Tribunal de Commerce, qui donne pendant trois années un privilège sur les créanciers ordinaires pour le montant de la dite facture ou de la somme restant due ;

2^o Contrat notarié de propriété sur l'objet lui-même jusqu'à parfait paiement.

La sécurité que l'on peut demander à l'un de ces deux modes de garantie permet d'accorder le crédit nécessaire à la clientèle d'un pays dont les besoins se développent plus rapidement que les ressources et qui, par la longue pratique de l'économie, souvent même de la parcimonie, a pris l'habitude de s'effrayer d'une grosse dépense immédiate.





CONCLUSION

Les Expositions étant des champs de bataille industriels, leur clôture marque la fin d'un combat après lequel, en décomptant les victoires ou les défaites, l'on peut faire la critique des tendances manifestées, des produits présentés et des méthodes suivies, et enfin tirer les enseignements que comportent les constatations qui ont été faites.

Ici, nous n'avons à considérer que la Galerie du Travail.

Voici ce que nous déclarons :

L'Exposition de Milan ne paraît pas avoir donné les résultats que l'on pouvait en attendre.

Il nous a paru que les industries mécaniques françaises n'y figuraient pas avec l'importance et le relief qu'elles comportent et nous craignons qu'elles n'aient pas retiré de leur participation tout le profit qu'elles en attendaient.

En somme, si des relations existantes s'y sont affermies, il ne s'y est pas créé un courant sérieux de nouvelles affaires.

Mais nous devons ajouter qu'elles n'ont pas eu à subir de désavantageuses comparaisons. Les maisons étrangères n'y ont offert à la curiosité aucun aliment; rien de nouveau n'a surgi.

Et, pour nous résumer en quelques mots :

A cette manifestation intéressante, sans grand éclat, la France

n'a rien perdu certainement, mais nous croyons qu'elle n'y a pas beaucoup gagné.

C'est même pour cela qu'il y a lieu d'adresser de sincères félicitations à la poignée de Français qui, sans préoccupation d'intérêts, sans autre souci que le bon renom industriel de la France, ont tenu haut et ferme le drapeau aux trois couleurs dans la Galerie du Travail de l'Exposition de Milan, en 1906.





TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
Admission.	11
Installation générale	17
Jury des récompenses.	47
Conclusion	57



